

La traversée Est-Ouest du Vercors par le GR®93 - Étape 3

Diois - Bouvante

GTV



(F.Cuisson)

*Profitez d'un parcours qui offre une
grande diversité paysagère*

Une immersion dans les alpages du Vercors
Drômois s'offre à vous.

Infos pratiques

Pratique : Itinérance

Durée : 7 h

Longueur : 19.1 km

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : espaces naturels,
Faune, Flore, Pastoralisme

Itinéraire

Départ : Refuge d'Ambel

Arrivée : Vassieux-en-Vercors ou le Col de Vassieux

Balisage :  GR  GRP  GTV à pied  GTV VTT  PR

1. Depuis le **Refuge d'Ambel** prendre la direction **Font d'Urle** en passant par le **Verâtre, Refuge du Tubanet, Pâturage de Tubanet, Pierre de l'Ours, Pas de la Ferrière** et le **Pas de l'infernet** et **Font d'Urle**. Poursuivre direction le **Pot de la Croix, Col de Font-Payanne**. À ce croisement, vous pouvez rejoindre **Vassieux-en-Vercors** pour faire étape (hors GR®93 environ 4,5 km soit une étape d'environ 18,5 km) ou rejoindre le refuge du **Col de Vassieux** par **Piarrou, Espeline, Fontaine du Lauset, Les Taillis, Coras, Plainet, Entrecols**.

Sur votre chemin...



Ferme d'Ambel (A)

Refuge de Tubanet (C)

Le Plateau de Font d'Urle (E)

Les forêts de Vassieux (G)

Le cerf (B)

Alpages et Résistance (D)

Panorama sur la plaine agricole de Vassieux (F)

Abri-refuge du col de Vassieux (H)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

Utilisez les passages aménagés pour franchir les clôtures, refermez les portails et barrières.

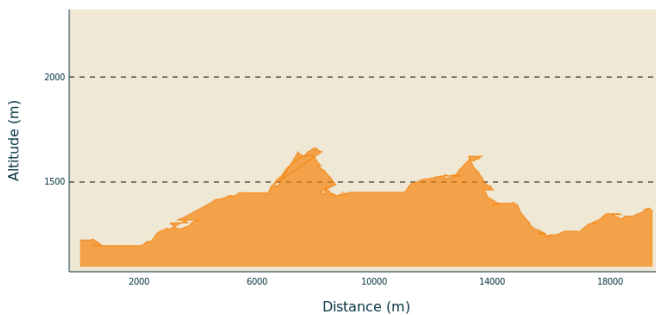
Restez sur les chemins balisés c'est aussi respecter la propriété privée.

Au printemps, restez vigilant des névés peuvent perdurer tardivement ! (renseignez-vous auprès des offices de tourisme avant de partir).

Attention, l'été par temps chaud veillez à emporter avec vous de l'eau en quantité suffisante ainsi qu'une (ou plusieurs) protections(s) solaire(s) (crème, chapeau, etc.).

En hiver, une partie de l'itinéraire se trouve en altitude et peut être enneigé et donc impraticable selon votre moyen de déplacement.

Profil altimétrique



Altitude min 0 m
Altitude max 0 m

📍 Lieux de renseignement

OTI Vercors-Drôme - Bureau La
Chapelle-en-Vercors
Place Pietri, 26 420 La Chapelle-en-
Vercors

info@vercors-drome.com

Tel : 04 75 48 22 54

<http://www.vercors-drome.com/>

Sur votre chemin...



Ferme d'Ambel (A)

Ce refuge, non gardé, aménagé dans une ancienne ferme compte 19 couchages. Des toilettes sèches. Une fontaine aménagée à 10 mètres de l'entrée. Pas de chauffage.

Une grosse bâtisse en pierre de 3 étages :

- une salle principale avec une grande cheminée, 3 grandes tables et un bat-flanc 5 places.

- une échelle monte à l'étage, organisé en 3 bat-flanc pour le couchage.

- une grande salle en contre-bas avec une porte à double-battant sans isolation, contient une table pique-nique et encore un peu de bois en réserve. Pas de moyen de chauffage dans cette grande salle.

Un stock de bûches qui peu être important sur le côté droit en sous-pente, un autre en bas à côté de l'entrée de la grande salle, sous abri et quelques fois dans la grande salle.

Ce refuge est tout proche des refuges de Tubanet et de Gardiol. La fontaine se trouve dans l'enclos du refuge d'Ambel.

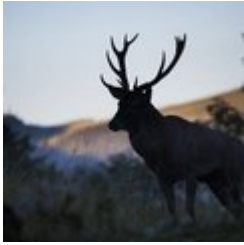
Premier maquis de France : Une première équipe d'une cinquantaine de cheminots du dépôt de la gare de Grenoble arriva à Ambel le 6 janvier 1943. Paul Dehières, l'un des membres fondateurs du mouvement Franc-Tireur de Grenoble, était lui-même cheminot.

À ses débuts, le camp était formé d'une majorité de Grenoblois, Fontainois et de banlieusards grenoblois, les Romanais et Valentinois n'arrivant que plus tard. Les réfractaires étaient employés au bûcheronnage et au transport du bois par la société exploitant le domaine forestier d'Ambel et recevaient un salaire. La société d'exploitation forestière était une association de quatre personnes : deux Grenoblois, un Parisien et la famille Huillier, très active au sein du mouvement Franc-Tireur de Villard-de-Lans.

Après l'attaque du camp par la Milice et les GMR, le 16 avril 1944, certains maquisards purent rejoindre d'autres camps du Vercors, choisirent d'autres maquis, ou encore rentrèrent chez eux avec la promesse de revenir après le Débarquement allié ; beaucoup, toutefois, ne rejoindront pas le Vercors le moment venu.

[en savoir +](#)

Crédit photo : B. Claeysen



Le cerf (B)

La forêt d'Ambel est particulièrement appréciée des Cerf. Ce grand cervidé pouvant peser jusqu'à 250 kilos, vient se reproduire en forêt d'Ambel. De la mi-septembre à la mi-octobre, c'est la période de rut, vous pouvez alors entendre le brame du Cerf. Cependant, cette période importante pour le Cerf demande une certaine tranquillité, restez sur les chemins et soyez silencieux, respectez les consignes des panneaux d'informations.

Crédit photo : S&M Booth



Refuge de Tubanet (C)

Refuge non gardé. 22 couchages. Grande bâtisse qui n'a pas d'eau à proximité. Un accès au dortoir par un escalier extérieur (issue de secours) permet d'y entrer même avec un épais manteau de neige.

Un poêle et une réserve de bois. Attention la cheminée est condamnée, ne pas l'utiliser.

3 grandes tables type pique-nique rivées au sol et beaucoup d'espace.

Couchages situés à l'entre étage et à l'étage sur des bas-flancs (caisson de bois).

2 extincteurs à poudre (un dans la salle près des escaliers, le second à l'étage des couchages près de l'entrée).

Toilettes sèches.

1 balai, une pelle. Pas de scie ni de hache, mais les bûches sont coupées à la dimension du poêle.

Refuge proche des refuges de Gardiol et Ambel

Crédit photo : Département de la Drôme



Alpages et Résistance (D)

Pendant la guerre les activités pastorales continuent. Les bergers donnent parfois spontanément une bête aux maquisards en échange de menus services. Lors de la période des foins, l'aide apportée par les jeunes maquisards sera très appréciée par les paysans locaux, favorisant des liens importants avec la population civile. À l'été 1944, le bétail est prélevé par bons de réquisition et les bergers payés après-guerre.



Le Plateau de Font d'Urle (E)

Propriété pour une petite partie de la commune de Vassieux en Vercors, pour l'essentiel du département de la Drôme depuis 1954, le domaine départemental de Font d'Urle est un espace naturel sensible. Il a pour vocation la protection de la nature et l'accueil du public. Quelques règles de bon sens permettent de protéger cet espace ainsi que de cohabiter en bonne intelligence avec les bergers et leur troupeaux. La cueillette des fleurs qui sont particulièrement spectaculaires au mois de mai et juin est interdite. Les chiens, même tenus en laisse, sont interdits pendant la période d'estive (de mai à octobre). Au milieu de l'alpage, on voit des troupeaux de chevaux en semi-liberté. Dans cette vaste steppe d'altitude, étendue d'herbes et de roches «avec pour toute frontière le ciel» (Joseph Kessel), on se croirait en Mongolie.

Crédit photo : S&M Booth



Panorama sur la plaine agricole de Vassieux (F)

Depuis les crêtes des Gagères, un vaste point de vue se dévoile. Le plateau de Vassieux est un ancien poljé : en période de hautes eaux, les rivières souterraines débordaient et remplissaient la cuvette d'eau. Lorsque cette eau se retirait, elle laissait au fond de la cuvette une couche d'argile très fertile. C'est ce qui explique la mosaïque de cultures qui décore ce vaste val. Les petits bosquets d'arbres ça et là poussent sur des affleurements rocheux. En toile de fond, le Grand Veymont, avec ses 2341m, est le point culminant du massif.

Crédit photo : PNRV



Les forêts de Vassieux (G)

Les vastes forêts que vous allez traverser sont gérées par l'Office National des Forêts. Bien que situées sur le territoire de Vassieux-en-Vercors, à qui incombe donc l'entretien des routes forestières (comme ce sont des voies communales, elles sont la propriété publique de Vassieux), les forêts en elles-même appartiennent en réalité à la ville de Die et à la commune de Marignac-en-Diois. Les bénéfices de l'exploitation du bois échappent donc à la commune de Vassieux. Avant 1911, Vassieux était administrativement rattaché à Die. La petite histoire dit que la commune, dans l'incapacité de payer l'impôt, aurait fait don des terrains pour s'acquitter de ses dettes, ce qui expliquerait la situation actuelle.

Crédit photo : S.M Booth



Abri-refuge du col de Vassieux (H)

Le refuge du col de Vassieux est un abri non gardé construit en 1976 et restauré en 2014-2015 par le Parc naturel régional du Vercors. D'une capacité maximale de 15 personnes, il est ouvert toute l'année et libre d'accès. Toutefois, comme pour la plupart des cabanes-refuges du territoire, certaines règles sont à respecter si l'on veut voir perdurer longtemps ce service (la plupart d'entre elles vous sont rappelées à l'intérieur de l'abri).
Crédit photo : S. Fayollat